

Pénalités de retard et indemnité forfaitaire

— calcul détaillé

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Delcourt Industries · article 7 des conditions de vente, version du 12/01/2026 · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif. Le taux employé est celui que le créancier a fourni, avec la clause qui le fonde. L'agent n'a retenu aucun taux de sa propre initiative.

Base appliquée : Article 7 des conditions générales de vente de Forges Montcalm, version datée du 12/01/2026, versée au dossier par la direction administrative et financière

Facture	Montant	Échéance	Jours de retard au 07/09	Pénalité calculée
2026-0755	18 700 €	30/06	69	868 €
2026-0768	9 100 €	15/07	54	331 €
2026-0782	4 300 €	31/07	38	110 €
2026-0796	3 200 €	15/08	23	50 €
2026-0810	3 600 €	31/08	7	17 €

Facture	Montant	Échéance	Jours de retard au 07/09	Pénalité calculée
Total pénalités				1 376 €
Indemnité forfaitaire de recouvrement			5 factures	200 €
Total réclamable au titre du retard				1 576 €

Les deux contrats sur lesquels l'agent ne calcule rien

Contrat	Signé sous	Ce qui manque	Conséquence
Merlant Usinage, 08/02/2024	Conditions version 2024	La version 2024 n'est pas au dossier	Aucun montant calculé, aucune mention reprise
Kerdaniel SAS, 19/11/2024	Conditions version 2024	La version 2024 n'est pas au dossier	Aucun montant calculé, aucune mention reprise

Pourquoi l'agent s'arrête sur ces deux-là. Un montant fondé sur la mauvaise version des conditions se conteste en une phrase — et la contestation emporte souvent le principal avec elle. Verser la version 2024 au dossier suffit à débloquent le calcul, qui prend alors quelques secondes.

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.